

ALLIANCE NUMISMATIQUE EUROPEENNE

Secrétariat Général :
23, rue des Capucines, ANVERS (Belgique)

2^{de} Année - Septembre 1951

Numéro 9

LES MONNAIES DE GORDIEN III LE PIEUX ET DE SON EPOUSE TRANQUILLINE (Suite)

Très souvent, le même type est frappé pour toute une série de pièces, ce qui est indiqué dans les tableaux, les antoniniens et les deniers, les as et les dupondii se distinguant par la couronne radiée ou laurée. C'est la méthode usuellement employée dans les études chronologiques ; elle permet d'économiser beaucoup de place dans l'impression du catalogue, et de donner une vue d'ensemble plus claire.

Les abréviations employées sont les suivantes :

- A M = Or médaillon. Ces pièces ont la tête radiée, elles sont de la plus extrême rareté.
A = Auréus, c'est à dire la pièce d'or normale. Tête laurée. Toutes rares pour Gordien.
A Q = Quinaire d'or. Tête laurée. Très rare. Se distingue de la précédente par son poids et sa petite taille. Le poids moyen de l'auréus est de 4 grammes 18, le quinaire d'or pèse la moitié. Toutes les monnaies d'or sont d'un excellent titre. Les monnaies d'or sont d'un poids très variable, il semble que l'on ait simplement cherché à en frapper un nombre déterminé dans une livre d'or et que ces pièces avaient cours selon leur poids et non selon une valeur fixe.
Ant = Antoninien. Pièce d'argent sur laquelle la tête de l'empereur a été revêtue de la couronne radiée ; il contenait, à cette époque, 40 % d'argent (moyenne) et pesait 4 grammes 11 en moyenne.
D = Denier. Tête laurée. Poids moyen 2 grammes 93.
ARQ = Quinaire d'argent, la moitié du denier avec la même tête laurée, mais de poids moitié.
S = Sesterceus. Grand bronze, avec la tête laurée.
D = Dupondius. Moyen bronze avec la tête radiée.
AS = As. Moyen bronze avec la tête laurée.

Le bronze frappé à cette époque, est un alliage de cuivre, mêlé d'étain et de plomb. Pour les monnaies d'argent, on avait abaissé le titre, ce qui n'était pas possible pour le bronze. C'est pourquoi on livra du bronze de qualité inférieure, dont la livre avait une valeur marchande bien moins élevée que pour les beaux bronzes du haut empire romain... Le poids des monnaies de bronze est très variable.

La valeur des pièces entre elles était théoriquement la suivante :

1 auréus vaut	25 antoniniens
1 " " "	50 deniers
1 " " "	100 sesterces
1 " " "	200 dupondii
1 " " "	400 as, et les autres pièces entre elles selon la même proportion.

C = Cohen. Les numéros de Cohen ont été indiqués, afin de permettre aux amateurs de référencer leurs pièces. Sous la référence de Cohen se trouve la cote de la pièce en francs or, cote que j'ai établie moi-même en tenant compte de celle de Cohen, des indices de cotes de M. Sutherland, ainsi que des résultats des ventes publiques et à l'amiable. Les cotes de Cohen sont le plus souvent exactes pour les pièces d'argent et de bronze, mais les pièces d'or sont beaucoup plus recherchées qu'à l'époque de Cohen (année 1885) et leur prix ont proportionnellement beaucoup monté. Ce phénomène n'est pas particulier aux monnaies romaines, il s'est produit dans toutes les séries monétaires. Mes cotes sont établies en francs or, en raison de l'impossibilité de coter dans une monnaie qui s'avilit chaque jour. Pour transformer des francs or en francs papier, il faut multiplier par 150 pour avoir des francs français et par 20 pour avoir des francs belges. Au fur et à mesure de l'avilissement de la monnaie, il faudra augmenter le coefficient de multiplication. Les cotes sont établies pour des pièces TB (c'est à dire peu usées et d'une très belle apparence), les qualités inférieures valant moins cher, les qualités supérieures valant plus cher. Les bronzes de qualité exceptionnelle sont fort peu communs et dépassent de façon très considérable les cotes indiquées.

En principe, les légendes monétaires romaines ne sont pas au nominatif, mais au votif (une forme qui se confond avec le nominatif comme orthographe). Par exemple AEQUITAS AUG ne signifie pas « L'équité de l'auguste », mais « A l'équité de l'auguste » ou plus exactement « en l'honneur de (ou en commémoration de) l'équité de l'auguste ». C'est la forme dédicatoire employée vis à vis des dieux, l'empereur étant un petit dieu (un divus — le grand dieu étant un dius). Les principales abréviations des légendes romaines sont les suivantes :

- IMP = ne pas traduire par « empereur » mais par « chef suprême de l'armée ».
CAES = caesar.
AUG = Auguste, c'est à dire « empereur ».
COS = consul. L'empereur n'était pas consul tous les ans, mais à date irrégulière. Les indications de consulat permettent de dater les pièces, puis les séries de pièces.

P P = père de la patrie.

TR P = tribun du peuple, une fonction aux pouvoirs complexes et très étendus, dont l'empereur était toujours revêtu. Quand aucun numéro ne suit, c'est la première fonction, ensuite un numéro est ajouté chaque année, la deuxième année c'est TR P II, c'est à dire la deuxième fonction tribunitienne, la troisième année c'est TR P III, et ainsi de suite. Cela permet de dater les pièces, puis les séries de pièces.

P M = grand pontife, le chef suprême de la religion romaine.

Contrairement à Cohen et à d'autres auteurs, il n'existe pas de « buste drapé » ou « drapé et cuirassé ». Pour ce régime, tous les bustes sont cuirassés ou revêtus du paludamentum par dessus la cuirasse (les bustes en tunique ou en habit de cour n'appartiennent pas à cette période). A cette époque on voit sur certaines pièces quelques lamères de cuir (attachées au haut de la cuirasse) qui protégeaient le haut des épaules ; sur d'autres pièces on ne les voit pas. Toutes les monnaies de Gordien ont le buste revêtu de la cuirasse, avec le paludamentum par dessus. Ce vêtement était une sorte de pélerine, attachée sur l'épaule droite par une fibule. C'était un vêtement *uniquement militaire* qui recouvrait la cuirasse et protégeait du froid. Il était très pratique par ce que, en cas d'attaque soudaine, le militaire le rejetait derrière son dos avec sa main gauche et (en même temps) dégainait son épée de la main droite, ce qui lui permettait de combattre (à l'improviste) presque instantanément.

Les attributions d'ateliers n'ont pas été indiquées, parce qu'elles sont très incertaines, ce sont tout au plus des hypothèses hasardeuses.

A Suivre.

Paul CÉLORON DE BLAINVILLE.

LA FAUSSE MONNAIE METALLIQUE

Pour fabriquer des fausses pièces de monnaie, les faussaires peuvent, selon leur compétence et selon le matériel dont ils disposent, utiliser l'un des trois procédés suivants : la coulée, la galvanoplastie et la frappe.

1° Fausses Pièces coulées.

La technique du faussaire consiste à préparer un moule en plâtre, en sable ou en métal, en se servant d'une pièce authentique. Le moule est en deux parties : l'une représente l'une des faces de la pièce et la tranche, l'autre la face opposée. On réserve dans la paroi du moule un trou de coulée permettant l'introduction de l'alliage fondu, ainsi qu'un orifice plus petit pour la sortie de l'air.

L'alliage utilisé pour la fausse monnaie est généralement constitué par du plomb, de l'étain et de l'antimoine, mélange facilement fusible et rappelant assez bien la couleur de l'argent. Pour l'opération de coulée, le faussaire adapte soigneusement les deux parties du moule l'une contre l'autre, et introduit l'alliage liquide par l'orifice réservé à cet effet. Après refroidissement, on peut séparer les deux demi-moules. La pièce n'est pas encore présentable, car un cône de métal adhère contre un point de la tranche et correspond à l'excès d'alliage restant dans le trou de coulée. Il faut séparer ce cône de la pièce, mais cette opération ne se fait pas sans laisser un léger défaut sur la tranche, défaut que l'on corrige au moyen d'une lime. Enfin, la pièce peut être vieillie artificiellement, par exemple en frottant avec un louchon enduit de cirage, ou en l'enfouissant dans la terre, car les faussaires ont remarqué que la méfiance du public est moindre pour une pièce qui semble avoir déjà servi. La technique de l'expertise porte sur la recherche des stigmates de la fausse pièce coulée : défauts de la tranche, trace du cône, des adoucis, lignes floues, empâtement général.

L'examen de la sonorité : Est une méthode bien connue, non seulement des experts, mais des commerçants et des ménagères et collectionneurs, pour reconnaître les fausses pièces coulées. On peut déterminer le poids, la dureté et la couleur. Enfin, s'il en était besoin, une analyse chimique de l'alliage leverait définitivement les doutes.

Il faut savoir que l'on peut, grâce à l'expertise, non seulement reconnaître qu'une pièce coulée est fausse, mais encore identifier le moule dont elle sort, et ceci n'est pas sans intérêt dans certaines enquêtes. Lorsqu'on trouve, au cours d'une perquisition, du matériel de faux-monnaieur, un système de défense classique, et du reste assez habile, de la part des suspects, consiste à reconnaître qu'il s'agit bien là d'un matériel destiné à fabriquer des pièces de monnaie, mais qu'ils avaient seulement l'intention d'en émettre et qu'ils n'avaient pas encore mis leur idée à exécution, ce qui entraîne bien entendu, des peines infiniment moindres. Or, de même que l'on identifie une balle avec l'arme qui l'a tirée, de même on identifie très bien une fausse pièce coulée avec le moule dont elle sort. Il faut pour cela, l'examiner avec un grossissement suffisant, noter avec soin tous les défauts qu'elle présente et chercher si ces défauts existent aux endroits correspondants du moule.

II° Fausses Pièces galvanoplastiques :

Le procédé permet d'imiter, soit les pièces d'argent, soit les pièces d'or. Le faussaire prépare un moule en gutta percha. La finesse de cette substance permet d'obtenir un dessin à peu près parfait. On adjoint au moule une couche de graphite ou de plombagine pour le rendre conducteur. Les moules sont immergés dans un bain contenant du métal précieux en solution, par exemple du nitrate d'argent ou du cyanure d'or. On fait passer un courant électrique et il se produit un dépôt électrolytique de métal fin sur le moule. On obtient ainsi deux coquilles, représentant les faces de la pièce. Ces coquilles sont montées par soudure ou par emboîtement sur un disque de métal, appelé flanc. La pièce obtenue offre l'aspect extérieur d'une pièce authentique.

L'expertise des fausses pièces galvanoplastiques ne présente pas de difficultés puisqu'il suffit de donner un coup de scie, parfois même un coup de canif, pour démontrer que la pièce n'est pas homogène. Mais il est certain que ce genre de pièce trompe mieux le public que les fausses pièces coulées, leur aspect extérieur étant beaucoup mieux imité.

III° Fausses Pièces frappées.

Ce genre de faux est le plus redoutable, car il consiste précisément à utiliser la méthode dont se sert l'Etat pour fabriquer les pièces authentiques. Fort heureusement, il nécessite un matériel fort compliqué et fort difficile à se procurer.

Le faussaire prépare des coins en acier, reproduisant à l'envers et en relief le dessin de la pièce. Il découpe des disques d'argent d'un diamètre un peu plus petit que celui des pièces véritables, et d'une épaisseur plus forte. Les disques sont chauffés au rouge et frappés entre les deux coins. Le dessin se forme ainsi par estampage. Les bords du disque viennent s'écraser contre un anneau présentant sur sa face interne le dessin de la tranche.

E. VANDERMAELEN.

NUMISMATIQUE (suite)

En argent, Dioclétien émit un argenteus de 1/96 de livre (3,41 gr), qui était en somme le denier de Néron restauré. En 312, Constantin émit la siliqua (2,60 gr), valant 1/24 de solidus. Vers 330, on frappa le miliarensis (4,55 gr) valant 1/14 de solidus.

Le bronze de Dioclétien comporte une pièce de 9,72 gr. (folles, tête laurée) une pièce de 3,89 gr (tête radiée) et une pièce de 1,30 gr (tête laurée). Le follis perdit de son poids jusqu'à ne plus peser que 3,21, puis 2,59 gr et 1,94 gr en 335. En 340, on émit une nouvelle pièce de 5,18 gr ; mais le poids de celle-ci diminua jusqu'à 2,57 gr. A partir de 361, il y a quatre monnaies de bronze : 7,77 gr., 5,18 gr., 2,59 gr. et 1,30 gr.

Pendant près de trois siècles, les monnaies romaines ne portent aucune indication d'atelier. Les premières marques apparaissent sous Gordien le Pieux (238-244). Les marques sont faites des initiales des noms des villes où les ateliers sont installés : AMB ou AMBI (Amiens), AN ou ANT (Antioche), — CON ou CONS (Constantinople), — H, HT ou HERAC (Héraclée de l'Asie), — K (Carthage), — L, LVG ou LD (Lyon), — MD ou MED (Milan), — R, RM ou ROM ou ROMA (Rome), — RV (Ravenna), — SIR, SIRM ou SM (Sirmium), — T (Tarraco), — TS (Thessalonique), — TR (Trèves). Il y a en outre des lettres et des chiffres indiquant les diverses officines des ateliers monétaires : I II III V VI ; P S T Q V VI ; prima, secunda, tertina... officina.

CHAPITRE VI

LES TYPES DES MONNAIES ROMAINES

Les monnaies du système de l'aes grave ont des types imités fort simplement et dépourvus de variété et d'originalité.

On y voit les figures des grandes divinités, et aussi des animaux, divers objets et des symboles, dont plusieurs se rapportent d'ailleurs à des divinités.

La tête de Janus occupe le droit de l'aes romain jusqu'à la fin de la République. Les pièces primitives sont distinguées l'une de l'autre non seulement par les marques de valeur, mais aussi par les types du droit : l'as par la tête de Janus bifrons, le semis par la tête de Jupiter, le triens par la tête casquée de Rome, le quadrans par la tête d'Hercule, le sextans par la tête de Mercure, l'once par la tête de la déesse Rome. Celle-ci apparaît aussi sur le decussis, le tripondius et le dupondius.

Parmi les animaux, remarquons le sanglier, le taureau, le dauphin, l'éléphant, le cheval ; parmi les objets et symboles, l'ancre, le caducée, la massue, l'épi et le grain de blé, la main, les osselets, le trident, le foudeur, la roue, la proue de navire.

Les types des deniers d'argent sont extrêmement variés. Au droit des premiers deniers, nous voyons la tête de la déesse Rome, au revers les Dioscures. Le victoriat porte au droit une tête de Jupiter, au revers la Victoire couronnant un trophée. En 217, les Dioscures sont remplacés par le bige de Diane emprunté aux monnaies de la Grande-Grèce, et par le quadrige de Jupiter copié du type des monnaies romano-campaniennes.

Quand les magistrats monétaires eurent la faculté de faire graver sur les espèces qu'ils faisaient frapper des images de leur choix, les monnaies romaines présentèrent, outre des types religieux, les figures les plus diverses. Cependant, les types officiels de l'Etat (Dioscures, bige de Diane, quadrige de Jupiter), ne disparurent définitivement que vers 64 avant J.C.

Ce fut vers 131 avant J.C. qu'apparurent les premiers types faisant allusion au nom ou aux souvenirs de la famille du monétaire, et ces représentations devinrent la règle générale sur le revers des deniers de la République.

On trouve des allusions au nom des monétaires : une fleur sur les deniers d'Aquillius Florus, un veau sur ceux de Voconius Vitulus, un maillet sur ceux de Malleolus ; on voit les Muses sur les deniers de Pomponius Musus, une tête de Pan sur ceux de C. Vibius Pansa.

Il y a aussi des souvenirs historiques ou légendaires : les magistrats monétaires de la gens Horatia placent sur les monnaies le nom de Coelès et la tête de Clélie. Les allusions à des faits contemporains du monétaire se rencontrent dans les derniers temps de la République : des deniers des questeurs Pison et Cépion rappellent les achats de blé effectués par ces deux magistrats en vertu de la loi Frumentaria.

Un grand nombre de deniers nous montrent des objets et instruments ainsi que diverses cérémonies. On voit l'apex, le prefericulum, la scepsita, le simpulum sur des monnaies de Jules César et de Q. Caepio Brutus ; la nache sacerdotale ornée d'une tête de lion apparaît sur un denier de P. Sulpicius Galba. Telle monnaie d'Aulus Postumius représente un sacrificeur revêtu de la toga, debout sur une montagne près de l'autel allumé, aspergeant avec un rameau le taureau destiné au sacrifice. Le prêtre salien, vêtu de la stola, coiffé d'un casque à deux plumes et tenant un caducée et un bouclier rond, se montre sur un denier de la gens Saunquinia. Sur un denier de C. Antistius Vetus on voit deux pontifes voilés, debout et sacrifiant un jeune porc sur un autel allumé ; sur un autre, un pontife

voilé, debout, tenant une patère et tourné vers l'autel devant lequel un victimaire conduit un taureau.

Plusieurs scènes de la vie publique sont figurées sur les monnaies. Un denier de P. Licinius Nerva représente la cérémonie du vote aux comices : trois citoyens romains revêtus de la toge se trouvent dans l'enceinte des comices ; l'un d'eux, monté sur un pont, dépose son vote dans l'urne ; le second, placé sur l'estrade, reçoit un bulletin de vote des mains du troisième. Les lignes parallèles qu'on voit derrière ces personnages figureraient les cordes tendues séparant les tribus les unes des autres ; on distingue aussi sur cette monnaie le scabellum des tribuns du peuple. Un denier de la famille Lollia nous montre la tribune aux harangues ornée des rostres.

Les armes et les scènes militaires apparaissent également. Un denier de la gens Sergia nous fait voir un cavalier drapé et cuirassé, galopant : il tient de la main gauche son épée et la tête d'un ennemi vaincu. Un denier de la famille Numonia représente un guerrier romain attaquant un vallum défendu par deux soldats. On voit sur les monnaies de Jules César se rapportant à la conquête des Gaules un trophée orné d'armes diverses : tantôt un casque, une tunique, des javalots, des boucliers ovales et des carnyx ; tantôt des boucliers dont l'un est hexagonal, une cuirasse et un casque à cornes ; aux pieds du trophée, la Gaule est assise, pleurant, et Vercingétorix est agenouillé ou assis, les mains derrière le dos.

Il fut permis à Jules César, sur la fin de sa vie, de mettre son portrait à la place réservée à celui des dieux. Le droit d'effigie fut lié au titre d'empereur ; il devint, à partir d'Auguste, une prérogative du pouvoir souverain.

Les monnaies impériales ont au droit le portrait de l'empereur. Les revers nous montrent des divinités, des personnifications allégoriques, des scènes de la vie de l'empereur, des événements publics et des monuments.

Parmi les divinités, Jupiter figure sur les monnaies de 70 souverains différents, Mars sur celles de 65, Vesta sur celles de 34, Junon sur celles de 31, Apollon sur celles de 28, Diane sur celles de 20.

Jupiter occupe la première place sur les monnaies des empereurs romains. Ses épithètes sont : conservator, custos, defensor, liberator, pater, sospitator, stator, tonans, victor, ultor. Il est le conservateur, le père et le gardien de l'empereur et de Rome ; l'origine, le secours, l'espoir, le propagateur du monde ; le juge universel, invincible, le vengeur. On le voit enfant, près de la chèvre Amalthee ; majestueusement assis sur son trône ; debout avec le foudre et le sceptre, avec une Victoire ou l'aigle à ses pieds ; en figure colossale protégeant l'empereur. Il est aussi représenté dans son temple devant lequel un sacrifice s'accomplit, dans un quadrigé ou un bige triomphal lançant ses foudres contre les géants.

Vesta est appelée aeterna, augusta, felix, mater. Elle est figurée en matrone diadémée, portant le sceptre, le palladium, une torche ou un simpulum. Souvent elle apparaît dans son temple devant lequel ses prêtresses sacrifient.

Quant aux personnifications, 120 princes ont adopté le type de la Victoire, 93 celui de la Concorde, 78 ont fait représenter la Salus, 73 la Virtus, 66 la Pietas, 36 l'Aeternitas. Antonin le Pieux adopta 31 personnifications, Adrien 26, Septime-Sévère 25, Marc-Aurèle et Dioclétien 22.

L'Aeternitas apparaît sur les monnaies à partir de Vespasien et est conservée jusqu'à Maximilien-Hercule. C'est tantôt une femme voilée qui tient dans la main droite une tête entourée de rayons et dans la gauche une tête surmontée d'un croissant. C'est tantôt une femme debout ou assise sur un globe, qui tient un globe surmonté d'un phénix, un sceptre, un gouvernail ou une corne d'abondance. D'autres fois, principalement sur les monnaies des impératrices de l'époque des Antonins, la légende AETERNITAS accompagne les figures de Cérès, de Cybèle, de Diane, de Junon, de la Pietas, de la Fortune, de l'Italie ou de l'impératrice elle-même ; telle Faustine assise dans un bige de lions ou d'éléphants. Les inscriptions sont : AETERNITAS AVG(usti), AETERNITAS P(opuli) R(omani), AETERNITAS IMPERII qui nous font connaître la conception romaine de l'éternité.

Les différents actes de la vie de l'empereur sont souvent figurés sur leurs monnaies. Voici la scène de l'adlocutio à l'armée sur un grand bronze de Galba :

Droit : SER. GALBA IMP. CAES. AVG. Tête de Galba, aurée, à droite.
Revers : ADLOCVTIO S.C. Galba debout sur une estrade, accompagné du préfet du prétoire, harangue quatre soldats, dont deux tournés à droite portent des hastes, et les deux autres soit une enseigne et un bouclier, soit une haste et un bouclier ; entre les deux soldats de droite, on voit passer la tête et les jambes d'un cheval (Cohen, I).

Les congiales, ou distributions faites par l'empereur au peuple à l'occasion d'anniversaires, de victoires ou de jeux, sont mentionnées sur les monnaies à partir de Néron ; on y lit les mots CONGIARIUM ou LIBERALITAS suivis d'un numéro d'ordre. Après Septime-Sévère, on ne trouve plus que le mot LIBERALITAS, qui désigne aussi les donativa, ou libéralités faites aux soldats, et la Liberalitas Augusti divinisée.

A Suivre.

F. BAILLON.

La Collection Numismatique de la Chambre des Représentants de Belgique

Le Parlement belge possède non seulement une bibliothèque générale bien fournie (bibliothécaire en chef : Monsieur F. van Ermenghen), mais aussi une collection de monnaies et médailles très importante.

Récemment, le Cabinet des Médailles de la Chambre s'est enrichi d'une collection de 76 pièces en argent, relatives à l'histoire nationale belge.

On remarquera spécialement deux pièces exceptionnelles : le schautthaler frappé en 1579 lors du siège de Turnhout par le prince d'Orange, et la médaille, par Gangulpho Duvivier, offerte en 1702 par la ville de Liège au marquis de Ximenez.

Dans la série des médailles belges contemporaines, notons la pièce frappée en souvenir de la mort de la première reine des Belges, Louise-Marie d'Orléans, et celle rappelant le 20^e anniversaire de l'Indépendance Nationale. La collection de la Chambre renferme également un exemplaire de la plus grande médaille frappée en Belgique. Il s'agit de la belle œuvre de Laurent Joseph Hart, frappée en 1860, pour rappeler la pose par Léopold I de la première pierre du monument dédié au Congrès national, et connu sous le nom de Colonne du Congrès. Les dimensions imposantes de cette médaille (diamètre : 150 mm) n'enlèvent rien à la valeur artistique de l'ensemble. Nous voyons au droit un buste très réussi du roi Léopold, et au revers les noms des membres du Congrès national. La frappe d'une médaille de ce format n'alla pas sans difficultés. De nombreux essais restèrent infructueux. Une presse se rompit et le coin du revers se brisa dans la trempe.

Le Cabinet des Médailles de la Chambre est le second du pays. Il compte, à l'heure actuelle, environ 4000 pièces qui constituent une excellente illustration métallique des divers événements de l'histoire nationale belge.

La Chambre a édité, en 1930, un catalogue de sa collection numismatique. Ce volume qui comprend un texte de 322 pages est illustré de 18 planches. Celles-ci sont des mieux réussies. Le lecteur trouvera dans cet ouvrage la description des médailles belges contemporaines, faite très minutieusement et donnant pour chaque exemplaire l'indication du métal, du module et de l'artiste. Une table des médailleurs et une table des sujets représentés et des noms propres facilitent grandement les recherches éventuelles.

Dans son introduction, Monsieur le Comte Arnold du Monceau de Bergendael, Conservateur de la collection, fait en quelques pages l'histoire de cet important cabinet numismatique et présente le catalogue.

Celui-ci est rédigé dans un ordre analytique, par matières. Les médailles y sont classées par date et principalement par sujets représentés. Parmi les rubriques les plus importantes de l'ouvrage, citons : la description des médailles datées, dont la plus ancienne porte la date de 1807 ; cette description s'étend jusqu'en 1929 ; les séries de médailles aux effigies des rois des Belges, les médailles de sociétés, celles relatives aux beaux-arts, aux monuments et aux églises, aux compagnies d'assurances, aux comités d'escompte de la Banque Nationale, les médailles-portraits de célébrités belges, les médailles d'intérêt local, celles des Chambres Législatives, les insignes des conseillers provinciaux, les décorations officielles, les médailles de récompense pour actes de courage et de dévouement, et enfin les insignes et médailles des Parlements d'Europe.

La publication de ce catalogue, comme le rappelle avec à-propos Monsieur le Conservateur en citant une brochure de Monsieur Laloire, « rendra d'importants services aux collectionneurs et aux numismates et pourrait provoquer l'exécution d'autres catalogues du même genre ».

Il existe une édition flamande de ce catalogue, conçue de la même manière et renfermant le même nombre de planches.

F. BAILLON.

LE COIN DU COLLECTIONNEUR

Liste n° 95 de M.A. ANDRÉ, Le Try, BIERGES LEZ WAVRE (Belgique) :

Qui peut me procurer les monnaies suivantes : 1° Guerre 1914-1819, carton circulaire, Gand 25c., Luigné 5c., Mouseron 5 et 10c. — métal : Fleinelle Gde 5c., Thuin 5c. — 2° monnaies obsidionales d'Anvers de 10 et 5 c. — 3° monnaies hollandaises avec B. Or 10 et 5 Fl. Arg. 3,2, 1/2 et 1 Fl. — 4° monnaies et méreaux de nos anciennes provinces et villes : Exemplaires TB ou FDC. Bons prix. Faire offre.

Liste n° 96 de M. F. DOMINGUEZ, 2238, Fulton Street, SAN FRANCISCO 17 (Calif. — U.S.A.) :

Recherche monnaies des Croisades — Amateur de toutes pièces du Royaume de Jérusalem, Comté de Tripoli et d'Edessa, ainsi que Principauté d'Antioche, etc., à l'exception des monnaies de Chypre. Correspondance en anglais et français.

Liste n° 97 de M.A. RICHARD, Case Postale n° 21, BISKRA (Sud Constantinois-Algérie) : Recherche byzantines or et toutes pièces Ancienne Afrique — médailles sur Algérie, Tunisie et Maroc. Envoyer liste avec prix.

Liste n° 98 de M.P. DE BAECK, 81, avenue St. Antoine, ST. MARIABURG (Belgique) : Qui peut me procurer : FRANCE : Louis XV (série au bandeau) 6 sols, 24 sols et 1/2 louis — (série vieille tête) : 12 sols, 24 sols et 1/2 écu. TB ou FDC.

CRÉATION D'UN NOUVEAU SERVICE

“Service Traduction”, 32, rue de la Bravoure, JETTE (Belgique)

Dans le but de supprimer les difficultés créées par les différents idiomes dans la correspondance entre nos membres, l'Alliance vient de fonder le « Service Traduction ». Ce dernier fonctionnera comme suit :

Exemple : Un membre français veut se mettre en rapport avec un membre allemand ou néerlandais. Il envoie sa lettre originale en français, et signée, au Service Traduction, accompagnée de 2 coupons réponses internationaux. La lettre est traduite dans la langue désirée et ce même service transmet au correspondant allemand ou néerlandais la lettre française originale accompagnée de la traduction. S'il s'agit d'un membre belge d'expression française qui désire correspondre avec un membre belge d'expression flamande, il lui suffit d'accompagner sa lettre originale de 2 timbres-poste de frs. 1,75.

Nous espérons que cette nouvelle méthode permettra aux membres de s'écrire librement et supprimera ainsi les entraves qui peuvent exister entre les numismates de divers pays.

BIBLIOTHÈQUE - AVIS IMPORTANT

Nous prions les membres de noter les changements suivants intervenus dans le service Bibliothèque :

Ce service a été transféré chez M.R. de MARTELAERE, 23, rue des Capucines, ANVERS (Belgique). Toute correspondance devra donc parvenir à cette nouvelle adresse.

D'autre part, les membres étrangers, désireux de recevoir des ouvrages en lecture, doivent envoyer 5 (CINQ) coupons réponses internationaux, au lieu de 3 comme précédemment fixé. Cette décision, pour laquelle nous nous excusons vivement, est due à l'importance plus grande que nous ne l'avions prévue, des frais de port pour l'étranger.

La durée de lecture a été portée à UN MOIS par ouvrage.

Liste des Membres - Ledenlijst - Mitgliederliste

(suite)

(vervolg)

(Fortsetzung)

Membre Protecteur - Steunend Lid - Fördernde Mitglieder

DESMIT, Joseph, 13, place Constantin Meunier, FOREST (Belgique) : *monnaies royales françaises - Provinces belges - monnaies d'or modernes et contemporaines*

Membres - Leden - Mitglieder

BERTIN, Yves, boulevard de Lorraine, Pointe Rouge, MARSEILLE (Bouches du Rhône-France).

BOISSIERE, Denis, 1, rue des Pleins Champs, ROUEN (Seine Inférieure - France) : *Écus (de Louis XIV à nos jours) - jetons d'époque et modernes.*

BOURGEOIS, René, 3, rue Jules Ferry, FOUGERES (Ille & Vilaine - France) : *papales - royales françaises à nos jours - bretonnes - mérovingiennes et carolingiennes - romaines (République et Empire) - monnaies étrangères (écus et demi-écus).*

BOURGEY, Émile, 7, rue Drouot, PARIS 9^e (France).

DE BACKER, Philippe, 63, avenue de la Faille, ANVERS (Belgique) : *collection générale (particulièrement France).*

de BAYLE des HERMENS, Roger, TIARET (Oran - Algérie) : *monnaies françaises (bronze et argent) - colonies françaises (bronze et argent) - monnaies européennes XIX^e et XX^e siècles (bronze et argent).*

GRAFE de MEYSER, Albert, 1, rue du Beau Site, MONT S/MARCHIENNE (Belgique) : *monnaies ayant eu cours dans le Grand Duché de Luxembourg.*

GRAU, Roger, ELNE (Pyrénées Orientales - France) : *monnaies anciennes.*

KLAGSBAUD, Victor, 19, rue Bleue, PARIS 9^e (France) : *antiques (Phénicie et Judée) - portraits monétaires de la Renaissance, Moyen-Âge d'intérêt artistique.*

PAUCKER, Madame Mina, 2, rue Félix Ziem, PARIS 18^e (France) : *grecques - romaines - barbares.*

STEIGMEYER, Rodolphe, KLINGNAU (Suisse) : *billets de banque d'États - papier monnaie, assignats et autres jusqu'en 1925, européens et USA - y compris feuilles de rentes d'États et littérature.*

THOMAS, Georges, 13, rue Basset, CONSTANTINE (Algérie) : *Grande Grèce - Sicile Carthage - Numidie - Rome Impériale.*

Changements d'adresse - Verandering van adressen - Adressenänderung

CAMBIFER, Henri, 49, rue Ernest Charles, MARGINELLE (Belgique).

DELLO, Jean, 278, avenue de la Croix Rouge, BRESSOUX (Belgique).

PAQUE, Algar, 31, avenue Defré, UCCLE (Belgique).

SCHOCKAERT, Jean, 131, rue du Moulin, SAINT JOSSE (Belgique).

VAN BOST, Frans, 39, St. Vincentusplein, GAND (Belgique).

EUROPEES GENOOTSCHAP VOOR MUNT- EN PENNINGKUNDE

Algemeen Secretariaat :

Kapucienerssenstraat, 23, ANTWERPEN (België)

Tweede Jaargang - September 1951

Nummer 9

FRIEDRICH HAGENAUER, DUIJS MEDAILLEUR

(Vervolg 1)

1. — Philipp von der Pfalz, bisschop van Freising (1499-1541). 1526. Tweede zoon van keurvorst Philipp von der Pfalz, geboren te Heidelberg in 1480, kanunnik te Mainz in 1488, bisschop van Freising in 1499, gestorven te Freising in 1541.

Heeft zijn standbeeld in de kathedraal van Freising. Liet het Arkaden-Hof van het bisschoppelijk paleis te Freising heropbouwen.

H. 446 — 69 mm.

2. — Ludwig Sennfl. 1526.

uz./PSALLAM DEO MEO QVAMDIV FVERO.

Ludwig Sennfl of Senfl, componist, geboren te Bazel in 1492, gestorven rond 1557. Verbonden aan de muziekkapellen van hertog Wilhelm IV van Bayern en keizer Maximilian I.

De zeldzame composities die we van hem bezitten, rangschikken hem onder de merkwaardigste musici uit de XVI^e eeuw.

H. 464 — 67 mm.

3. — Anton Fugger. 1527.

uz./SERA IN FVNDQ PARSIMONIA.

Anton Fugger, vierde zoon van Georg I Fugger, geboren in 1493. Was afgevaardigde bij de gemeenteraad van Augsburg, huwde in 1527 Anna Rechlinger en werd tot het patriciaat verheven in 1538. Stierf in 1560.

H. 467 — 42 mm.

4. — Anna Rechlinger. 1527.

De jonge Anna Rechlinger van Horggau, als dan 22 jaar oud, was afkomstig van Augsburg. De verouderde uitdrukking van de samenstelling ontleent niets aan de artistieke waarde van het geheel, en zeker niet aan het portret.

Anna Rechlinger huwde Anton Fugger in 1527 en overleed op 25 Maart 1548 te Babenhäusen.

H. 468 — 40 mm.

5. — Raymund Fugger. 1527.

uz./PVDEAT AMICI DIEM PERDIDISSE. Fortuna.

Raymund Fugger, derde zoon van Georg I Fugger, geboren in 1489, huwde Katharina Thurzo von Bethlenfalva. Was een groot beschermer van kunsten en wetenschappen.

H. 471 — 71 mm.

Anton en Raymund Fugger, schatrijke kooplieden van Augsburg, — door keizer Maximilian I tot de adelstand verheven, — dekten gedeeltelijk de kosten van de expeditie, in 1535 door Karel V tegen Tunis ondernomen. De keizer verleende hen muntrecht. Te Augsburg stichtten ze een kunstgalerie (schilderwerken), een plantentuin, een oudheidskabinet en de S. Moritzkerk.

Zekere dag dat Anton de keizer op bezoek kreeg, verbrandde hij, teneinde hem op waardige wijze te vieren, alle schuldvorderingen welke hij op de vorst kon laten gelden.

6. — Hieronymus Fugger. z.j. (zonder jaar).

Geboren in 1499, gestorven in 1538. Zoon van Ulrich Fugger en Veronika Lauginger. Hieronymus Fugger maakte deel uit van de keizerlijke hofraad, en werd in 1526 benoemd tot graaf van het keizerrijk.

De overlevering spreekt van Hieronymus Fugger als van een op ruime voet levend "grand-seigneur". Hij werd begraven in de S. Anna-kerk te Augsburg.

H. 475 — 28, 5 mm.

7. — Konrad Peutinger. 1527.

In 1465 te Augsburg geboren, er overleden in 1547.

Studeerde rechtsgeleerdheid te Pavia en Bologna. Te Florence sloot hij zich aan bij Pico della Mirandola, en te Rome bij Pomponius Laetus. In 1490 trad hij in dienst van het gemeentebestuur van Augsburg om er in 1497 benoemd te worden tot stadssecretaris. In 1521 tracht hij, als afgevaardigde van de stad Augsburg, op de Rijksdag te Worms de rekrutatie van Luther te bekomen. Peutinger genoot het vertrouwen van keizer Maximilian. In 1534 doet hij afstand van zijn administratieve ambten om zich volledig te wijden aan zijn geliefkoosde studies: geschiedenis en studie van de oudheid.

H. 479 — 74,5 mm.

8. — Georg Vitil. 1527.

Geboren te Augsburg in 1491, huwde in 1522 Sibylla Reiching.

H. 480 — 63 mm.

9. — Lukas Rem. z.d. (zonder datum).

Augsburger handelaar, geboren in 1481. Houdt gedurende 14 jaren verblijf in Venetië. In 1503, te Lissabon, onderhandelt hij met de koning van Portugal omtrent een overzeese

expeditie voor rekening van de Welscher-Gie. Later bezoekt hij Antwerpen. In 1517 scheidt hij zich af van het Welservenootschap en sticht, samen met zijn twee broeders, een handelsmaatschappij op eigen naam.

Sterft in 1541, midden de eeuwde.

H. 483 — 38 mm.

10. — Johann Kleinmüller, 1527.

Johann Kleinmüller, geboren in 1473, arts te Augsburg.

Genoot grote vermaardheid in de XVI^e eeuw.

H. 484 — 103 mm. (model in steen).

11. — Johann Paumgartner, z.d. (1527?).

kz/En stralende zon, de wolken verstrooiend.

SVB SPLENDORE TVO.

Johann Paumgartner van Augsburg, raadsman van keizer Maximiliaan, Keizer Karel en Ferdinand I. Overleed in een eigen regiment in de oorlog tegen de Turken. In 1538 verheven tot het patriciaat. Huwt in 1512 Regina Fugger. Onderhield vriendschappelijke betrekkingen met Zsibus en Erasmus. Deze laatste hield een schitterende lofrede op Paumgartner. Gestorven op 20 September 1549.

H. 489 — 39 mm.

12. — Andreas Genisch (Jenisch) z.d.

Augsburg's Lutzer, zoon van Johann Genisch en Barbara Goldner. Huwde Barbara Schweigler, trad in 1549 toe tot de Hoge Raad en overleed te Augsburg in 1567.

H. 491 — 53 mm. (model in hout).

13. — Lukas Furtenagel, 1527.

kz./ALLEIN WAS OBLIGT DAS GILT. Draaitol.

Lukas Furtenagel, schilder, geboren te Augsburg in 1505. Verkrijgt in 1546 het recht toe te treden tot het gild. Vanaf 1542 verblijft Furtenagel te Halle a.d. Saale. Onderhoudt betrekkingen met Cranach en Luther.

H. 492 — 63 mm.

14. — Matthäus Schwartz, 1527.

kz. VIAT VOLUNTAS TVA. Wapenschildje met drie rozen.

Matthäus Schwartz, geboren in 1497, handelaar te Augsburg, boekhouder van de Firma Fugger.

Men herkent hem op een portretschilderij van Hans Holbein, opgedragen aan de familie Schwartz. Een ander schilderwerk, — berust momenteel in het Louvre-museum, — van de hand van Hans Maler van Schwarz, geeft eveneens zijn geluustrekken weer. Een derde schilderstuk, — we danken het Christoph Amberger, — konterfeit hem in gezelschap van zijn echtgenote Barbara. Matthäus Schwartz was een neef van medailleur Hans Schwarz. Hij studeerde handelswetenschappen te Milaan en Venetië, waarna hij, bij Jakob Fugger, de boekhouding waarnam. Hij was er een der vertegenwoordigers van het Huis Fugger. In 1538 huwt hij Barbara Mangoldin.

Het Berlijnsche stempelkabinet bewaart een gravure waarop Matthäus Schwartz eigenhandig 'ausburgische Tanzszenen' heeft uitgebeeld. De gekleurde tekeningen, bestemd tot verlichting van zijn kostelijk versierd missaal, schreef hij eveneens op zijn actief. Het medaillon toont hem in het kostuum dat hij droeg op het bruilofsfeest van Anton Fugger in 1527.

Een van een gegraveerde opschrift voorziene, zilveren beker, bij deze gelegenheid door Schwartz zijn werkgever aangeboden, heeft deel uitgemaakt van de Rosenheim-verzameling te London.

H. 496 — 70 mm.

F. BAILLION.
Vervolgt.

KALENDERSTUKKEN

(Vervolg nummer 8-1950)

Dank vriendelijke toezegging en -zending van Dhr Minet uit Brussel geven we hier melding van twee nieuwe stukken:

1. — 'n Engels van 't jaar 1777 in koper met 'n doormeter van 38 mm. dragend de naam: JOHN POWELL — BIRMINGHAM.

De voorzijde draagt de zondagkalender en komt overeen met het door ons beschreven stuk van 1773 met melding van de grote feestdagen en bijzondere data.

2. — Is 'n Frans kalenderstuk van 't jaar 1777. Bij eerste oogopslag lijkt het 'n Engels. Het heeft 37 mm. doormeter en is in verguld koper.

Op de voorzijde bemerken we in 'n vierkant, waarvan de hoeken de rand niet raken, 'n zondagkalender zoals 't opschrift luidt: DIMANCHES de L'ANN — netjes in kolommetjes gerangschikt.

Daarbuiten, op de vier afsneden: ALMANACH / POUR L'AN 1777 — onder: SEPTUAGESIME 26 JAN / CENDRES 12 FEV. / PACQUES 30 MAR.

Rechts: ASCENSION 8 MAI / PENTECOTE 18 MAI.

Links: FETE-DIEU 29 MAI / AVENT 30 NOV

In tegenstelling met andere stukken van dat maaksel, vinden we, op de niet gebezigde vakjes van 't kalender, niets staan (daar waar anders fabrikant of graveur en plaatsaanduiding te vinden zijn).

De keerzijde geeft ons, in 'n vierkant zoals op de voorzijde, de maandkalender voor 1777 in kolommetjes waarin: maand, datum en twee maangestalten.

Op de vier afsneden:

Boven: LOUIS XVI. / ROY DE FRANCE NE. / LE 23 AOUT 1754.

Onder: MARIE ANT D AUTRI R^e / DE FRANCE NEE LE 3 / NOV 1755.

Rechts: CYCLE DU 22 / NOMBRE D'OR 11.

Links: LETTRE DOMINICALE E / INDICATION ROM: / 10.

Mijn jonge vriend en medelid Marcel THIRION bracht me uit Duitsland 'n recent kalenderstuk ter studie.

't Is 2 mm. dik, heeft 40 mm. doormeter en is in zink ('n oorlogstuk 1940-45). Op de voorzijde in 't midden de Main waarover 'n stenen brug vóór Frankfurt. In de wolken 'n ruitvormig vlak waaronder: DEGUSSA. In het vlakje de goudwaarborgstempel in de fabriek gebezigd. 't Is het kalenderstuk van 'n nijverheidsinstelling zoals blijkt uit het omschrift: DEUTSCHE GOLD UND SILBER SCHEIDEANSTALT VORMALS ROESSLER FRANKFURT A/MAIN. Onder de brug links D PRINZ (graveur), rechts onderen: HAUPTMÜNZAMT / WIEN (geslagen te Wenen).

Op de keerzijde in de bovenhelft 'n groot geopend dubbel blad papier. Op de linkerhelft de zes eerste maanden met zondagkalender; rechts de zes eerste met data der Zondagen. Links onder: 1943.

De kleine onderhelft toont 'n naakt vrouwspersoon liggend op de wolken; onderschrift: LUNA. Boven 't figuurtje, rechts: GEB.TAG d. FÜHRERS 20.4. en ERNTE-DANKTAG 3.10.

Links onder de figuur: L. PRINZ (graveur). Boven de kalender op 3 lijnen: de 12 tekens van de dierenriem: DIE/SONNTAGE.

Verder omschrift: OSTERN 25.4 PFINGSTEN 13.6 HELDENGEDENKTAG 14.3.

PITTOORS P.Fr.J.

MODERNE SPOORWEGPENNINGEN

Het ligt niet in mijn bedoeling 'n uitgebreid artikel over dat onderwerp te schrijven. Dat laat ik liefst aan een of andere specialist, die zich in deze tak van de munt- en penningkunde heeft ingewerkt.

U weet misschien dat vorige eeuw, bij inhuldiging van de eerste belangrijke spoorlijnen, vormingstations en andere spoorinrichtingen, in ons land en elders, herinneringspenningen geslagen werden.

Tussen de noodmunten onder en na de oorlog 1914-1918 in Frankrijk en Duitsland geslagen, zijn er 'n heel deel die op lokale buurtspoor- en tramlijnen door het bestuur dezer inrichtingen, met goedkeuring van de officiële instanties, als pasmunt werden gebezigd.

Kan iemand over volgende drie moderne spoorwegpenningen meer uitleg verstrekken (?) en misschien wel iets over hun gebruik vertellen (?) of (en) melden of andere dergelijke stukken bestaan en (of) ze beschrijven?

Stukje 1 is 'n Hongaars in geel koper met 'n doormeter van 18 mm. De voorzijde vertoont in 't midden het gekroond Hongaars wapenschild gehouden door twee opstaande leeuwen, waarvan de rechtse 'n gevleugelde. Boven lezen we .1933., onder 'n klein roosje, waaronder: BSZKRT.

De keerzijde vertoont 'n gevleugeld wiel (internationaal symbool van de spoorwegen) met bliksems en stralen. Onder, de tekst: .KIS SZAKASZ. JEGY.

Is stuk 2 'n Duits? 't Is in rood koper met 21 mm. doormeter. Op de voorzijde in gothische letters: W onder S B; zeer klein onderaan en boven elkaar, A en H.

Op de keerzijde, boven, 1938. In 't midden, 'n gevleugeld wiel met naar onder alleen, naar rechts en links telkens twee, van pijlpunten voorziene bliksems. Wat betekenen de letters op de voorzijde?

Hebben deze twee de tekenen van officiële penningen?

Stuk 3 is 'n Zweeds en is 'n lokale penning (geen waardepenning — er komt geen waarde-aanduiding op voor, — daarom nam ik hem er bij). Hij is in nikkel en zeshoekig (1 cm. zijde, dus 2 cm. doormeter).

Op de voorzijde in 'n kring: KRISTIANIA ELEKTRISKE SPORVEI

In 't midden 'n gevleugeld wiel met bliksemschichten naar alle zijden.

Op de keerzijde, midden 'n kring, een elektrisch tramrijtuig waarboven: .KR.NIA.

ELEKTR.

Onder: .SPORVEI. Deze penning moet dagtekenen van vóór 1925, vermits dat jaar de stad Christiania officieel in Oslo werd veranderd.

Met veel belangstelling zie ik 'n antwoord of artikel tegemoet.

PITTOORS, P.Fr.J.

HET HOEKJE VAN DE VERZAMELAAR

Lijst Nr. 95 van dHr. A. ANDRE, Le Try, BIERGES LEZ WAVRE (België):
Wie bezorgt mij volgende munten: Oorlog 1914-18, rond karton, Gent 25 c., Luigné 5 c., Moeskroen 5 en 10 c. — metaal: Flémalle Gde. 5 c., Thuin 5 c. — 2° Noodmunten van Antwerpen van 10 en 5 c. — 3° Nederlandse munten met B. Goud 10 en 5 Gulden, Zilver 3, 2 1/2 en 1 Gulden. — 4° munten en « Hinkelberden » van onze oude provinciën en steden. Exemplaren TB of FDC. Goede prijzen. Offerten opmaken.

Lijst Nr. 96 van dHr. F. DOMINGUEZ, 2238, Fulton Street, SAN FRANCISCO 17 (Calif., U.S.A.):

Ik zoek munten van de kruistochten — Ben liefhebber van alle munten van het Koninkrijk Jerusaleem, Graafschap van Tripoli en van Edessa alsook van het Bisdom Antiochië, enz. met uitzondering der munten van Cyprus. Briefwisseling in 't Engels of Frans.

Lijst Nr. 97 van dHr. A. RICHARD, Case Postale n° 21, BISKRA (Sud Constantinois - Algérie):

Zoek goude Byzantijnse en alle munten van Oud Afrika. Medailles van Algerië, Tunisië en Marokko. Prijslijsten laten geworden.

Lijst Nr. 98 van dHr. P. DE BAECK, 81, St. Antoniuslaan, St. MARLABURG (België):
Wie kan mij bezorgen: Frankrijk: Lodewijk XV (reeks met band) 6 sols, 24 sols en 1/2 louis — reeks oud hoofd: 12 sols, 24 sols en 1/2 kroon TB of Fdc.

OPRICHTING VAN EEN NIEUWE DIENST

Dienst "Vertaling", 32, Dapperheidstr., JETTE (Brussel) België

Met het doel de moeilijkheden op te lossen die veroorzaakt worden door de verschillende talen die gebruikt worden bij de briefwisseling onder onze leden, heeft de vereniging de dienst « Vertaling » opgericht die als volgt zal tewerk gaan:

Voorbeeld: Een franstalig lid wenst in briefwisseling te treden met een Duits of Nederlands lid. Hij stuurt zijn schrijven, ondertekend en in 't Frans opgesteld, aan de dienst « Vertaling », en voegt er 2 internationale antwoordcoupons bij. De brief wordt in de gewenste taal omgezet en, origineel schrijven en vertaling, worden door de dienst doorgezonden aan de Duitse of Nederlandse correspondent. Indien een Nederlandse Belg in verbinding wenst te treden met een Franstalige, volstaat het hem bij zijn origineel schrijven, 2 postzegels van Fr.: 1,75 te voegen.

Wij hopen dat deze nieuwe methode aan onze leden zal toelaten vrij onder elkaar te corresponderen, en zodoende de belemmeringen af te schaffen die kunnen bestaan onder de muntliefhebbers van verschillende landen.

BIBLIOTHEEK - BELANGRIJK BERICHT

Wij verzoeken onze leden nota te nemen van de volgende veranderingen in de dienst « Bibliotheek »:

Deze dienst werd verplaatst bij dHr. R. de MARTELAERE, 23, Capucienersstraat, ANTWERPEN (België). Alle briefwisseling moet dus voortaan aan dit adres gericht worden.

Anderzijds moeten de buitenlandse leden die boeken in lezing wensen te ontvangen, 5 (vijf) internationale antwoordcoupons bijvoegen, in de plaats van 3 zoals vroeger gemeld.

Deze beslissing, waarvoor wij ons ten zeerste verontschuldigen, is te wijten aan de hogere verzendingskosten naar het buitenland, dan wij eerst hadden voorzien.

De duurtijd voor het lezen van boeken is op EEN MAAND gebracht.

EUROPÄISCHER VEREIN VON MÜNZSAMMLERN

Generalsekretariat:

Kapucienersstraat, 23, ANTWERPEN (Belgien)

2. Jahrgang - September 1951

Nummer 9

FRIEDRICH HAGENAUER, EIN DEUTSCHER MEDAILLEUR

Dieser bekannte Medailleur des 16. Jahrhunderts hat eine ganze Reihe von bedeutenden Medaillen geschaffen, die uns die Portraits der führenden politischen Persönlichkeiten, der kirchlichen Würdenträger und der Patrizier seiner Epoche überliefert haben.

In seiner künstlerischen Auffassung und seinen Linien, die uns immer wieder beeindruckt, kommt die typisch volksgebundene Auffassung Hagenausers zum Ausdruck, die seinen Werken einen ausgesprochen wahrhaften und realistischen Charakter verleiht. Die deutschen Künstler dieser Zeit gaben ja bekanntlich ihren Schöpfungen eine stark individualistische Note, die sich in ihrer Einfachheit von den klassischen italienischen Regeln — die oft konventionell und akademisch gekünstelt waren — grundsätzlich unterscheidet.

Dieser Unterschied ist auch teilweise technisch bedingt: die deutschen Medailleure stellten ihre Modelle meistens aus Buchsbaumholz oder aus Buchdruckerstein her, wogegen die italienischen Künstler in Wachs modellierten. Mit Hilfe dieser Holz- oder Steinmodelle wurden dann Formen aus Hartsand hergestellt, in die das Metall gegossen wurde, und schliesslich legte dann der Stempelschneider den letzten Schliff an die Medaille, indem er die Details eingravierte, oder sie neu nacharbeitete.

Im Gegensatz zu den lateinischen Ländern hat in Deutschland die Medaillenkunst viele Kreise und Schichten der Bevölkerung berührt. Man braucht sich lediglich eine Sammlung deutscher Medaillen anzusehen, und man wird Vertreter aller Klassen, die damals zur Gesellschaft gehörten, auffinden: Fürsten, Bischöfe, Grafen, Domherren, reiche Kavalere und Angehörige des Mittelstandes, deren Namen uns gerade dank der Medaillen überliefert worden sind.

Auch ist bei der deutschen Medaille bemerkenswert, dass die sinnbildlichen Darstellungen einfacher und in der Synthese sehr viel leichter verständlich sind, als die entsprechenden Allegorien der lateinischen Länder.

Friedrich Hagenauser ist vermutlich der Sohn des Bildhauers Nikolaus von Hagenau, aus Strassburg, der 1501 den Hochaltar des Strassburger Münsters fertig stellte.

Aus Friedrich Hagenausers Briefwechsel geht hervor, dass er für die höheren Würdenträger der Geistlichkeit Bildhauerarbeiten ausführte, aber — um Hagenausers eigene Worte zu gebrauchen — « er suchte, sein tägliches Brot als Medailleur zu verdienen ». Ein kurzer Blick auf sein Werk ist überzeugend, in welchem Masse er in seiner Tätigkeit erfolgreich war. Ebenso war er ein ausgezeichneter Portraitist, wenn auch sicherlich weniger hervorragend als sein Zeitgenosse Hans Schwarz, und er hat sich gleichfalls als Miniaturist ausgezeichnet.

Kurz nach 1520 musste Hagenauser seine Geburtsstadt verlassen, und er hielt sich dann in verschiedenen Städten auf: Speyer, Worms, Mainz, Frankfurt, Heidelberg, Nürnberg, Passau und Salzburg.

Zwischen 1525 und 1527 verweilte er in München und gravierte dort 19 Medaillen mit den Portraits verschiedener Persönlichkeiten. In 1527 finden wir ihn in Augsburg; jedoch verliess der Künstler diese Stadt wieder in 1532, nachdem sich Streitigkeiten mit der Augsburger Maler- und Bildhauergilde ergeben hatten, die dadurch hervorgerufen wurden, dass die Gilde Hagenausers Tätigkeit beschränken wollte. Während seines Aufenthaltes in Augsburg hatte er 85 Medaillen geschaffen, die alle mit seinem Monogramm versehen sind.

Von 1532 bis 1536 lebte er zumeist in Strassburg, dann in Baden und schliesslich im Herzogtum Schwaben. Jedoch war sein Aufenthalt in Schwaben nur von sehr kurzer Dauer, denn 1539 treffen wir Hagenauser in Köln an, wo er sich niederliess und im Jahre 1546 immer noch tätig war.

F. BAILLON.

EINRICHTUNG EINES NEUEN DIENSTES

"Übersetzungsdienst", Rue de la Bravoure, 32, JETTE (Belgien)

Zur Behebung der Schwierigkeit des Briefwechsels zwischen unseren Mitgliedern, die auf den Gebrauch von verschiedenen Sprachen angewiesen sind, hat der Verein einen « Übersetzungsdienst » eingerichtet, der folgendermassen arbeiten wird:

BEISPIEL: Ein französisches Mitglied wünscht mit einem deutschen oder holländischen Mitglied in Verbindung zu treten. Sein in französischer Sprache abgefasstes Schreiben sendet er dem Übersetzungsdienst, unterzeichnet und mit zwei beiliegenden internationalen Antwort-Gutscheinen. Der Übersetzungsdienst überträgt dieses Schreiben dann in die gewünschte Sprache und sendet den Originalbrief zusammen mit der Übersetzung an den deutschen oder holländischen Korrespondenten.

Wenn ein französisch sprechendes belgisches Mitglied sich mit einem holländisch sprechenden Mitglied in Verbindung setzen will, — oder umgekehrt, — so genügt es, dem Originalschreiben zwei Briefmarken von B. Frs. 1,75 beizulegen.

Wir hoffen, mit dieser neuen Methode den Briefwechsel zwischen unseren Mitgliedern ganz wesentlich zu erleichtern, und die sprachlichen Schwierigkeiten für die Numismatiker in den verschiedenen Ländern aus dem Wege zu räumen.

BIBLIOTHEK - WICHTIGER BERICHT

Wir möchten unsere Mitglieder von folgenden Veränderungen in unserem Bibliotheksdienst benachrichtigen:

Die Dienststelle der Bibliothek wurde zu M.R. de MARTELAERE, 23, Rue des Capucines, Antwerpen (Belgien) verlegt. Die Korrespondenz sollte von jetzt ab an diese Adresse gerichtet werden.

Ferner ersuchen wir die nicht-belgischen Mitglieder, in Zukunft 5 (fünf) internationale Antwortgutscheine (statt bisher drei) einzusenden, wenn sie numismatische Literatur zur Einsicht verlangen. Wir sahen uns leider gezwungen, diese Erhöhung einführen zu müssen, aber die Auslands-Postspesen erwiesen sich als höher als wir zunächst angenommen hatten sodass uns keine andere Wahl blieb.

Die Zeitspanne der Einsicht ist auf einen Monat pro Buch festgesetzt.

DIE SAMMLERECKE

Liste Nr. 89 des Herrn A. van ROOSBROECK, 32, Dapperheidstr. JETTE (Belgien): Zum Verkauf, quasi vollständige Sammlung der Notgeldscheine der Deutschen Reichsbahndirektionen > (1200 Scheine). Alles auf Karton aufgezogen mit Photo-Ecken. Katalog-Wert: 1900 Mark.

Liste Nr. 90 des Herrn Baron Ph. van ZUYLEN, AHIN LEZ HUY (Belgien): Zahlreiche Münzen vom Fürstentum Lüttich, Gold, Silber, Kupfer, zum Verkauf oder Austausch. Papiergeld der Städte (Lille, Tourcoing, Avesnes, Wattrelos, Paris, Gent, Huy). Ich sende Liste auf Anfrage.

Liste Nr. 91 des Herrn Paul van der VRECKEN, 130, ch. de Bruxelles, MONS (Belgien): Aus Gründen nutzlosen Doppelbesitzes, zum Verkauf folgende Jahrgänge der Revue Belge de Numismatique: 1907 - 08 - 09 - 10 - 11 - 12 - 13 - 14 - 20 - 21 - 22 - 23 - 25 (vollständig) und Jahrgänge 1919 - 24 und 26 (unvollständig).

Liste Nr. 92 des Herrn Roger de BAYLE des HERMENS, TIARIET (Oran - Algérie): Zum Tausch Münzen von Marokko und Tunis in Nickel und Erz, gegen europäische Münzen.

Liste Nr. 93 des Herrn Jacques LEMONNIER, 37, rue Nationale, CHOLET (Maine & Loire - Frankreich):

Suche alles in Zusammenhang mit französischen Postämtern: Medaillen, Pfennige, Ehrenzeichen, Kennzeichen, und Dokumenten aus dieser Branche DRINGEND.

Liste Nr. 94 des Herrn R. STEIGMEYER, KLINGNAU (Schweiz): Suche alte Banknoten und Assignaten 1700-1925; besonders deutsches Papiergeld 1923-24. Besitze viele Dubletten. Briefwechsel in den Hauptsprachen.

Liste Nr. 95 des Herrn A. ANDRÉ, Le Try, BIERGES LEZ WAVRE (Belgien): Wer kann mir folgende Münzen besorgen: 1° Krieg 1914-18, runder Karton, Gent 25 c., Luigné 5 c., Mouscron 5 und 10 c. — Metall: Flémalle Gde 5 c., Thun 5 c. 2° Antwerpener Belagerungsmünzen von 10 und 5 c. — 3° Holländische Münzen mit B, Gold 10 und 5 Fl. Silber 3, 2 1/2 und 1 Fl. — 4° Münzen und Rechenpfennige unserer alten Provinzen und Städte. Muster TB ou FDC. Billiger Preis. Angebot machen.

Liste Nr. 96 des Herrn F. DOMINGUEZ, 2238, Fulton Street, SAN FRANCISCO 12 (California — USA.):

Suche Kreuzfahrten-Münzen. Liebhaber aller Stücke vom Jerusalem Reich, Grafschaft Tripoli u. Edessa, ebenso wie vom Fürstentum Antiochien, usw., mit Ausnahme der Kypros-Münzen. Briefe entweder englisch oder französisch.

Liste Nr. 97 des Herrn A. RICHARD, Case Postale, 21, BISKRA (Sud Constantinois - Algérie):

Suche goldene Byzantiner und alle altafrikanischen Stücke — Medaillen von Algerien, Tunis und Marokko. Sendet Liste mit Preisen.

Liste Nr. 98 des Herrn P. DE BAECK, 81, av. St. Antoine, ST. MARIABURG (Belgien): Wer besorgt mir: FRANKREICH: Louis XV (Stirnbinde Serie) 6 sols, 24 sols und 1/2 louis — (Serie alter Kopf) 12 sols, 24 sols und 1/2 ecu. Erhaltung: vorzüglich oder Stempelglanz.